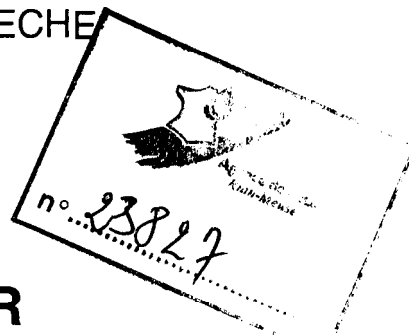




Conseil Supérieur de la Pêche

LA TRUITE DE MER
EN FRANCE
ANNEE 1998

SEPTEMBRE 1999



LA TRUITE DE MER EN FRANCE ANNEE 1998

Le suivi des captures en France

La pêche de la truite de mer en Normandie - Artois - Picardie

Eléments de connaissance des stocks en France

**Suivi des populations et des captures
Dynamique de population
(rivière "atelier" BRESLE)**

Septembre 1999

Rapport établi par **Françoise FOURNEL**,

avec la collaboration de :

• Jean-Louis FAGARD, Gilles EUZENAT

C.S.P. Délégation Régionale

Haute-Normandie / Picardie

Nord-Pas-de-Calais / Ile-de-France

• Arnaud RICHARD

C.S.P. Délégation Régionale

Bretagne / Basse-Normandie

• Jean-Pierre PORCHER, Pascale PROVOST

Centre National d'Interprétation des Captures de Salmonidés

Participation au suivi des captures:

- Brigades Mobiles d'intervention de Compiègne et Rennes

- Brigades Départementales du Nord-Ouest

SOMMAIRE

L'essentiel sur la truite de mer en 1998

. Avant-propos	1
. Bases réglementaires de la pêche de la truite de mer	2
. Le suivi des captures	4
. Nombre de pêcheurs - vente de timbres 1998	5
. La pêche de la truite de mer en France	7

LA PECHE DE LA TRUITE DE MER EN NORMANDIE - ARTOIS - PICARDIE

. Captures déclarées et estimées - taux de déclaration	12
. Le panier du pêcheur	14
. Effort de pêche et captures	17
. Rendement de la pêche	18
. Modes de pêche - captures réalisées - efficacité	20

CARACTERISTIQUES DES PRISES

. Taille, poids et sexe	24
. Age des truites de mer	25
. Taille et âge de mer	26

ELEMENTS DE CONNAISSANCE DES STOCKS

. Les stations de contrôle	28
. Effectifs contrôlés par mois	30
. Caractéristiques biométriques	32
. Suivi des populations de truites de mer sur la Touques et l'Orne (Calvados)	34

RIVIERE "ATELIER" BRESLE - *Suivi des populations et des captures Dynamique de population*

. Le dispositif de contrôle	41
. Effectifs contrôlés et estimés - dynamique de population	42
. Structures de taille et d'âge - rythmes migratoires	43
. Exploitation par la pêche à la ligne - stock exploité / stock reproducteur	44
. Relation stock présent / niveau d'exploitation - partage de la ressource	45

CONCLUSION	47
-------------------	-----------

ANNEXES

LA TRUITE DE MER EN 1998

0 **1965 timbres "truite de mer"** ont été vendus en France en 1998, marquant à nouveau un léger recul (- 3,2% par rapport à 97, contre - 20,4% sur 97 / 96). Les ventes de timbres truite de mer ne représentent plus aujourd'hui que 50% de ce qu'elles étaient dans les années 88/89.

Les ventes progressent légèrement sur le bassin Seine-Normandie mais sont en recul, léger sur Artois-Picardie et Adour-Garonne, plus sensible en Loire-Bretagne.

Les départements du Nord-Ouest totalisent **84,5%** des ventes nationales.

0 202 pêcheurs sur 1965 ayant acquitté la taxe truite de mer en France ont déclaré des captures en cours de saison et/ou tenu un carnet de pêche, soit un taux de participation volontaire de **10,3%** en moyenne (**11,6%** dans le nord-ouest, moins de 3% ailleurs). Le taux de participation spontanée reste stationnaire depuis 4 ans dans le nord-ouest et régresse dans les autres régions, passant de 6,5% en 1996 à moins de 3% cette année.

97 pêcheurs ont répondu à l'enquête postale de fin de saison (limitée aux cours d'eau du nord de la Seine, faute d'avoir pu obtenir ailleurs les coordonnées des pêcheurs acheteurs du timbre).

Au total, tous moyens confondus, ce sont donc 299 pêcheurs qui ont participé au suivi des captures de truites de mer en **98**, soit près d'**1 pêcheur sur 7** en moyenne nationale (1 sur 4 en Haute-Normandie / Artois / Picardie, 1 sur 10 en Basse-Normandie, 1 sur 34 dans les autres régions).

0 690 captures ont été déclarées en cours de saison, provenant à 98% des cours d'eau du nord-ouest et plus particulièrement des deux bassins Touques et Arques qui, cette année encore, fournissent à eux seuls près de 70% des déclarations.

En dehors des cours d'eau du nord-ouest, la déclaration des captures de truites de mer reste très anecdotique et beaucoup trop modeste pour autoriser une quelconque analyse.

0 Sur les 5 principaux bassins à truite de mer du quart nord-ouest, **770** captures au total ont été déclarées (dont 87 dans l'enquête postale) sur un total estimé à **2100 poissons**, soit un taux de déclaration moyen de 37% (variant selon les bassins de **22%**, sur la Touques, à **84%**, sur l'Arques).

0 Les captures de truites de mer sont en progression sur les 5 bassins, augmentant selon les rivières d'un facteur 1,1 (sur la Touques) à **3,2** (sur l'Authie), en relation avec un bon niveau de remontée, des conditions de pêche globalement favorables et le développement sur certains bassins de modes de pêche à fort rendement.

0 Les 72 pêcheurs qui ont fourni en 1998 un carnet de pêche exploitable ont pêché en moyenne **76 heures** réparties en 29 **sorties** pour capturer **5,4 truites de mer**. L'effort de pêche est sensiblement plus faible que les années précédentes (96 heures en moyenne sur la période 92-97) pour un nombre de captures nettement plus élevé (**3,4** captures en moyenne par pêcheur et par an sur 92-97).

Avec **14 heures** en moyenne **pour 1 capture**, le rendement de la pêche est en effet le plus élevé enregistré depuis 92, nettement supérieur à celui de l'année passée, pourtant déjà considéré comme élevé.

Contrairement aux années précédentes, on n'observe pas cette année d'amélioration automnale du rendement, celui-ci se situant à un excellent niveau tout au long de la saison.

0 Le nombre moyen de prises par pêcheur s'établit à 4 pour les déclarations (1 à 38 prises), à **5,5** pour les carnets (0 à 38 prises), à **0,9** pour l'enquête postale (0 à 31 prises).

Calculé sur les prises réelles par bassin (estimées à partir de toutes les sources disponibles) et le nombre de timbres vendus, le nombre moyen de prises par pêcheur est de l'ordre de **1** sur la Canche et la Bresle, **2** sur la Touques et l'Authie, de **4** sur l'arques.

0 24% des pêcheurs qui ont tenu un carnet et 80% de ceux qui ont répondu à l'enquête postale n'ont pris **aucun poisson** (en baisse de 10% par rapport à 97).

0 En 98, les captures se répartissent équitablement sur les 4 mois de juillet à octobre, 23% correspondant à la prolongation automnale spécifique.

0 Les **2/3** des captures déclarées sont réalisées en fin de journée, **entre 18 et 23 heures** ; la prolongation du soir est très utilisée sur 2 des 3 bassins où elle s'applique et correspond à 66% des captures déclarées.

0 Près de **2/3** des captures déclarées sont faites au rapala (95% des captures en prolongation du soir), proportion qui reste à peu près stable depuis 3 ans.

Pour la cinquième année consécutive, le rapala se classe comme le mode de pêche le plus efficace (10 heures en moyenne pour 1 capture).

0 Les tailles des truites de mer capturées par les pêcheurs sont comprises entre 35 et 87 cm, pour des poids allant de 350 g à 8,0 kg (**55,4 cm** et **2,1 kg** en moyenne).

85% des truites de mer appartiennent aux cohortes 95 et 96 (soit un âge total de 2,5 ans à 3,5 ans), constituées pour l'essentiel de poissons âgés de 1 an ou 2 ans d'eau douce et de 1 an⁺ de mer. A noter cette année sur la Touques la part importante et inhabituelle de poissons de 4,5 ans (cohorte 94).

Les femelles sont tout au long de la saison plus nombreuses que les mâles, le rapport des sexes moyen s'établissant à **1,6 femelle pour 1 mâle** sur l'ensemble des captures ; la part relative des femelles est toutefois beaucoup plus forte en début de saison qu'en fin.

CONNAISSANCE DES STOCKS

0 Bien que les données issues des stations de contrôle soient passablement disparates, elles permettent tout de même de distinguer trois grands ensembles de cours d'eau sur lesquels la truite de mer est significativement représentée : les petits cours d'eau côtiers du nord-ouest, l'ensemble Garonne Dordogne, l'ensemble Gaves et Nive.

Sur les cours d'eau bretons, la truite de mer est présente mais en effectifs toujours très modestes comparativement au saumon.

Sur les grands axes, Loire-Allier et Rhin, les quelques observations occasionnelles de truites de mer ne permettent pas de se prononcer sur les niveaux de fréquentation, compte-tenu de la distance à la mer des points de contrôle.

0 Les tailles des individus échantillonnés sur les différents bassins se répartissent sur un large spectre de taille, allant de 23 à 87 cm, les structures de taille observées autorisant une distinction typologique sommaire :

- cours d'eau à grands poissons (présentant des caractéristiques biologiques et biométriques très comparables au saumon) - remontées constituées très majoritairement de sujets d'au moins 1 an⁺ de mer - tailles moyennes par bassin comprises entre 52 et 61 cm :

Bresle, Orne, Garonne, Dordogne, Gaves, Rhin.

- cours d'eau à finnockes dominants (poissons à petit gabarit, n'ayant passé que quelques mois en mer avant leur premier retour) : cours d'eau bretons, Nive, Nivelle - tailles moyennes de l'ordre de 32 à 39 cm

- cours d'eau "mixtes", où les populations comportent une part importante de finnockes : cas de la Touques - taille moyenne : 49 cm

• Suivi des populations sur la Touques et l'Orne (Basse-Normandie)

0 Sur la Touques, l'évolution des populations de truites de mer est suivie au moyen de trois indicateurs complémentaires :

- contrôle des remontées sur un affluent : la Calonne, à Pont l'Evêque.

152 poissons contrôlés en 1998, soit une remontée, plutôt faible, de l'ordre de 660 poissons, se répartissant en 20% de finnockes, 80% d'adultes géniteurs.

- comptage des frayères sur les secteurs témoins de trois affluents, suivis depuis 1988 : le niveau de fréquentation 98 se situe au-dessus de la moyenne des 10 dernières années ; la répartition des géniteurs sur les frayères est en voie d'amélioration.

- recensement des juvéniles sur 3 secteurs témoins, suivis depuis 1989, dont 2 font aussi l'objet d'un recensement des frayères : les densités de juvéniles observées en 98 sont satisfaisantes, en légère hausse par rapport à 97 sur deux secteurs, en baisse sur le troisième (mais restant malgré tout à un niveau élevé).

0 Le niveau actuel des remontées sur l'Orne (suivies par piégeage partiel à May sur Orne) est très préoccupant : 135 poissons estimés en 1998, niveau très bas comparativement au début des années 80 ; la construction de la nouvelle station d'épuration de Caen (fin 2001) devrait permettre d'améliorer la situation.

• Rivière "atelier" Bresle : aspects fonctionnels - suivi des stocks et des captures

0 La Bresle est à l'heure actuelle le seul cours d'eau français sur lequel on dispose simultanément, pour la truite de mer, de données quantitatives fiables, à l'échelle du bassin, sur les stocks (adultes reproducteurs et juvéniles produits) et sur l'exploitation par la pêche, permettant ainsi une connaissance fonctionnelle de la population (relations entre générations parentales et générations filiales, entre stock exploité et stock reproducteur).

0 6800 smolts ont été contrôlés au printemps 1997, soit une production totale estimée à 9400 smolts (7000 smolts de 1 an - 2200 smolts de 2 ans), production la plus élevée observée sur la période d'étude.

Le taux de survie oeufs -> smolts 1 an s'établit à **0,22%** pour la reproduction 96/97 (dépose d'oeufs de la remontée 96 évaluée à 3,12 millions d'oeufs), valeur relativement élevée qui pourrait être liée, comme l'année précédente, à des conditions hydrologiques favorables pendant les phases de reproduction et de développement des alevins.

0 1444 adultes ont été contrôlés à la montée, soit une remontée totale évaluée à 2120 truites de mer, faisant de l'année 98 la meilleure de la série chronologique ; cette bonne remontée est constituée à 74% de poissons d'âge de mer I⁺, issus de la dévalaison 1997, estimée à 8200 smolts. Le taux de retour à la rivière s'établit cette année pour le groupe d'âge I⁺ à **19%**, très voisin de celui observé l'an passé (20%).

A titre de comparaison, le taux de retour des saumons issus de la dévalaison 97 n'est que de 4,5%.

0 Sur les 2120 truites de mer ayant pénétré en rivière, 200 ont été capturées par la pêche à la ligne ; après la mauvaise saison de pêche 97 où il n'était que de 4%, le taux d'exploitation remonte cette année à **9,4%**, très proche de la moyenne inter-annuelle (gamme de variation : 4 à 17%).

0 Les captures en mer réalisées par les pêcheurs à pied, à proximité de l'embouchure de la Bresle, se situeraient dans la fourchette 300 à 350 poissons pour une quinzaine de filets tendus, soit **1 vingtaine de truites de mer par pêcheur amateur au filet** (pour **1 truite de mer** en moyenne **par pêcheur à la ligne** sur la Bresle...); aucune donnée n'est disponible sur les captures de la pêche en bateau (professionnels et plaisanciers).

0 Au final, après exploitation, le stock restant disponible pour la reproduction s'élève à 1920 adultes reproducteurs, aboutissant à une dépose d'oeufs comprise entre **4,6 et 5,1 millions d'oeufs** soit 1700 à 1900 oeufs par unité de production de 100 m², vraisemblablement (très?) supérieur à ce qui serait suffisant pour assurer le recrutement annuel des 7000 à 9500 smolts (soit 2,5 à 3,5 smolts /UP) qui paraissent constituer la capacité maximale de production du bassin.

AVANT-PROPOS

Le présent rapport constitue une synthèse pour l'année 1998 des informations relatives aux populations de truites de mer des cours d'eau français. Il concerne uniquement, sauf indication contraire, le milieu eau douce, c'est à dire la partie des cours d'eau située en amont de la limite de salure des eaux.

Y sont présentés :

- les informations relatives à l'exploitation par la pêche à la ligne en milieu fluvial : nombre de pêcheurs, volume des captures par bassin, activité de pêche (effort de pêche, rendement), caractéristiques des poissons capturés.

- les éléments de connaissance et de gestion des stocks : informations disponibles sur les différents cours d'eau de la façade atlantique pourvus de moyens de contrôle des migrateurs - principaux résultats obtenus sur la Bresle (départements Somme et Seine-Maritime), seule rivière "atelier" pour la truite de mer au niveau national.

Le dispositif de suivi des captures de truites de mer, mis en place depuis 1992 sur la base de la participation volontaire des pêcheurs, a pour objectifs :

- d'évaluer l'importance des captures réalisées en domaine fluvial sur les principaux bassins fréquentés et de mieux cerner l'activité de pêche récréative à la truite de mer

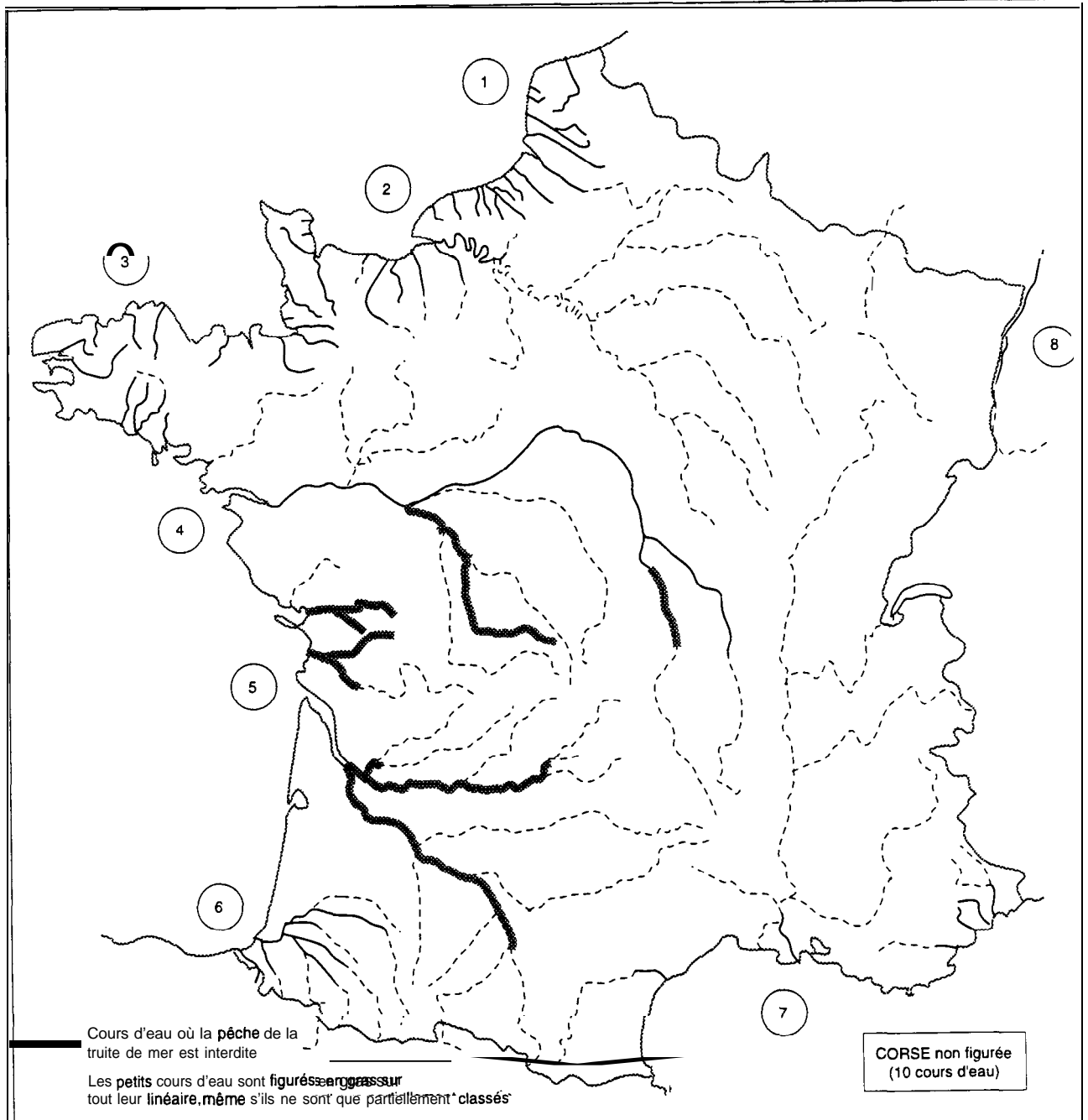
- de fournir des outils de gestion pertinents, le niveau de la pêcherie étant susceptible de constituer, via le rendement de la pêche, un indicateur de l'état des stocks et de l'impact des mesures de gestion mises en place

- d'élargir la connaissance des stocks, sous l'angle biologique, aux rivières non équipées de stations de contrôle pérennes.

Il s'est d'abord limité aux rivières du Nord-Ouest où la truite de mer est abondante et généralement largement prépondérante sur le saumon, et sur lesquelles les stocks sont bien caractérisés et nettement différenciés de la truite commune.

Etendu depuis 1996 à l'ensemble des cours d'eau français classés à truite de mer, il n'a fourni jusqu'à présent que des informations très ponctuelles et fragmentaires. Aussi l'essentiel du chapitre relatif à l'exploitation par la pêche se limiterait-il cette année encore aux rivières du Nord-Ouest, qui concentrent d'ailleurs l'essentiel de l'activité de pêche récréative à la truite de mer.

CARTE DES COURS D'EAU CLASSES A TRUITES DE MER
(arrêté ministériel du 28 novembre 1987)



- | | |
|---|---|
| <p>1 COGEPOMI ARTOIS-PICARDIE
Aa - Slack - Liane - Canche - Authie - Somme</p> <p>2 COGEPOMI SEINE-NORMANDIE
Bresle - Yères - Arques - Scie - Saône - Durdent
Valmont - Seine - Andelle - Risle
Touques - Dives - Orne - Seules - Douve - Vire
Saire - Sinope - Sienne - Thar - Sée - Sélune</p> <p>3 COGEPOMI COURS D'EAU BRETONS
Couesnon - Arguenon - Trieux - Léguer - Penzé
Elorn - Aulne - Aven - Laïta - Scorff - Auray - Blavet</p> <p>4 COGEPOMI LOIRE
Loire - Allier - Vienne - Creuse - Gartempe
Sèvre Niortaise - canal du Mignon</p> | <p>5 COGEPOMI GARONNE - DORDOGNE
Charente - Boutonne
Garonne - Tarn - Lot
Dordogne - Isle - Dronne - Souvigne - Maronne - Cère</p> <p>6 COGEPOMI ADOUR
Adour - Gaves d'Oloron, de Mauléon, de Pau - Nive - Nivel</p> <p>7 COGEPOMI RHONE - MEDITERANNEE - CORSE
Aude - Rhône - Var - Brague - Siagne - Argens
Corse : Golo - Figarella - Fango - Liamone - Tavignano
Gravona - Prunelli - Taravo - Fium' Orbu - Travo</p> <p>8 COGEPOMI RHIN - MEUSE
Rhin</p> |
|---|---|

CONCLUSION

□ Dans le nord-ouest, la participation spontanée des pêcheurs à la déclaration des captures de truites de mer reste stationnaire, avec un taux de participation se maintenant depuis 4 ans aux alentours de 12% et un taux de déclaration des prises de l'ordre de 30% en moyenne sur les 5 principaux bassins déclarants (variant selon les bassins de 22 à 66%).

Pour le saumon, le taux moyen de déclaration -obligatoire- des captures s'établissait en 97 à 60%.

□ Ailleurs, sur les autres cours d'eau du nord-ouest, en Bretagne et dans le sud-ouest, la participation reste insignifiante : moins de 3% des pêcheurs acquittant la taxe spécifique.

Cette situation risque de perdurer si le relais n'est pas davantage pris au niveau local, tant par les structures régionales et départementales du CSP que par les collectivités piscicoles, pour assurer un acheminement correct des assortiments de déclaration et motiver les pêcheurs à déclarer leurs prises.

□ Ceci étant, même avec un réel effort d'animation locale, il paraît illusoire d'espérer dépasser, par la déclaration volontaire, le niveau de participation obtenu sur les principaux bassins à truite de mer du nord-ouest, niveau de participation qui demeure insuffisant pour évaluer correctement le volume réel des prises par bassin, donnée pourtant incontournable de la gestion des stocks.

L'amélioration de la déclaration par les pêcheurs ne dispensera donc pas de structurer parallèlement la collecte d'informations sur le terrain, au moins sur les principaux bassins fréquentés.

□ La connaissance des captures en domaine maritime (zones estuariennes et mer proche) devrait bien sûr venir en pendant de la connaissance des captures fluviales, la gestion de la ressource "migrateurs" ne pouvant à l'évidence se concevoir sans une connaissance minimale des plus gros prélèvements et sans concertation avec les plus gros préleveurs.

□ La truite de mer cohabitait fréquemment avec le saumon (plusieurs cours d'eau du nord-ouest, Garonne, Dordogne, Gaves), il apparaît également nécessaire d'envisager des mesures de gestion concertée pour ces deux espèces qui présentent la plupart du temps beaucoup de similitudes, tant sur le plan de leurs caractéristiques, biologiques et biométriques, que sur le plan de leur exploitation par la pêche

□ Enfin, il serait temps de considérer la truite de mer à sa juste valeur, patrimoniale et halieutique, et pas seulement comme un "sous-saumon" et de s'atteler à une meilleure connaissance du statut de l'espèce sur le territoire (répartition, état des stocks, affinage de la caractérisation biologique et biométrique).

La connaissance, même améliorée, des captures ne saurait y suffire : les captures par les pêcheurs ne sont pas représentatives de l'importance des remontées et il n'est pas sûr qu'elles soient correctement représentatives des caractéristiques de l'espèce (du fait notamment des biais liés au calage des périodes d'ouverture).

Il serait donc souhaitable, à relativement brève échéance, de pouvoir disposer d'une rivière-atelier par région, permettant de prendre en compte et de confronter les spécificités régionales, avec, comme sur la Bresle, suivi **quantitatif** des populations et définition des paramètres fonctionnels.

Il en existe maintenant quelques-unes pour le saumon mais seule la Bresle fonctionne à l'heure actuelle comme rivière-atelier pour la truite de mer.